



COMPTE RENDU CHSCT DU 24/03/2017

Eliane SIMON ; Didier HENNEQUIN ; Patricia CHAINTREUIL,
Jean Yves LEGLISE (ISTT) Alain SENAILLET : assistant de prévention ;-
Jean Florian JOHANNES – Secrétaire animateur
Evelyne CHEVALIER GAILLARD - Assistante sociale
Médecin de prévention absent.

Représentants des personnels :
Solidaires
CGT
FO

1- Approbation du PV du CHSCT du 19/11/2016 et 03/11/2016 Pour : unanimité

2- Suivi des travaux du comité prévus le 19/11/2016

A cette occasion Mme Simon fait remarquer que la Centrale envisage de développer le télétravail qui n'en est qu'à ses « balbutiements ». Elle signale une expérimentation actuellement menée dans le département du Cantal, sans plus de précisions sur les postes concernés.

3-Présentation de la note d'orientation ministérielle n° 5913-SG du 27 février 2017 sur la gouvernance de la politique immobilière au niveau local.

Il s'agit d'une instance consultative dédiée à l'immobilier de l'État, instituée au niveau régional . Elle est présidée par le préfet de région et aura vocation à animer et coordonner le réseau des acteurs locaux de l'immobilier public, et favoriser l'échange entre les différents intervenants. Elle se réunit en formation restreinte a minima tous les trimestres et au besoin, en réunions élargies ou thématiques.

Les OS n'ont pas été avisées que la signature de cette circulaire serait évoquée en session. En outre, aucune copie du document n'a été distribuée. M. Hennequin nous a seulement encouragé à chercher par nous même sur le site Légifrance. Dont acte.

3. Présentation de la note d'orientation ministérielle .

A la demande de Solidaires, E. SIMON confirme que cette note constituera une base de travail des CHSCT à venir mais n'oublie pas de préciser qu'elle sera déclinée localement selon les moyens mis à sa disposition.

4. Bilan budgétaire adopté à l'unanimité.

5. BUDGET 2017

M. HENNEQUIN nous annonce que le service BIL prépare un rapport sur l'électricité des sites dont l'Etat est propriétaire : AUTUN et MACON (suppression des prises multiples) ; CHAROLLES (le devis CEME a été validé mais l'entreprise n'a pas donné signe de vie – une deuxième demande lui sera adressée rapidement) ; CHALON (les devis sont en cours).

Sur les sites loués (Chauffailles Marcigny), M. HENNEQUIN nous fait part de difficultés. Mme SIMON, envisage d'adresser à chaque propriétaire (des mairies) un courrier lui rappelant ses obligations. Une mise en demeure pourrait suivre si le courrier restait sans effet.

Chalon : La rampe électrique d'accès aux personnes à mobilité réduite. Cette rampe présente actuellement des dysfonctionnements dus à des problèmes d'étanchéité. Ce problème, qui est lié à un vice de conception devrait être couvert par la garantie mais étant donné que la maintenance n'a pas été assurée par l'installateur, la panne ne sera pas prise en charge.

Face à l'étonnement des représentants de SOLIDAIRES, Mme SIMON intervient pour indiquer que la loi oblige à compartimenter les appels d'offre pour l'installation et la maintenance du matériel. Les représentants SOLIDAIRES demandent à la parité administrative de vérifier cette affirmation pour éviter que ce genre d'incongruité se reproduise et que des économies soient dégagées sur l'enveloppe. Affaire à suivre.

Pose de stores à MACON : SOLIDAIRES interpelle l'Administration sur cette ligne qui, selon notre analyse, relève du budget de fonctionnement et non du budget du CHS. Mme SIMON s'empare, rappelant que le budget de fonctionnement de la DDFIP s'élève à 3 millions d'euros par an ; que, traditionnellement, la pose des stores relève du budget du CHSCT. Mme CHAINTREUIL précise que les stores participent à « l'ambiance lumineuse » et donc, du CHSCT (!!!??). Mme SIMON coupe court à tout débat en déclarant que ces stores faisaient partie des travaux qui ont été retoqués par la Centrale au prétexte que la superficie par agent était excessive. Les plans seront donc revus selon les directives de Bercy, sans tenir compte de la configuration de la cité administrative de Mâcon. SOLIDAIRES 71 suivra donc ce projet de très près.

6 – PAP 2017 et bilan du document unique 2016 :

Le document unique, qui comptait 800 lignes est resserré à 39 lignes. M. HENNEQUIN le juge « cohérent dans l'ensemble »

Sur le sujet des doubles écrans, M. HENNEQUIN indique que leur installation est en cours mais que les contraintes imposées par Bercy (même taille, même marque, même résolution) ralentissent leur installation.

Mme SIMON émet des doutes sur l'utilité des doubles écrans pour certains postes ; le fait que les agents doivent continuellement jongler avec plusieurs applications ouvertes simultanément ne semble lui poser aucun problème. SOLIDAIRES rappelle la nécessité d'observer des poses régulières pour le repos des yeux, ce qui n'est pas contesté.

M. HENNEQUIN indique que « certains » agents y sont réfractaires. Les représentants SOLIDAIRES indiquent que cette mesure donne la possibilité à chacun d'adapter son poste de travail selon ses besoins.

Le PAP est adopté à l'unanimité.

7 – Visites de postes :

CHAUFFAILLES :

Les archives seront évacuées par les agents de service de Mâcon après un tri préalable par le chef de poste ;

Le convecteur HS sera remplacé ;

Au sujet de la moquette murale immonde de saleté, les représentants Solidaires et CGT préconisent qu'elle soit arrachée et que le mur soit rénové.

Un appel d'offre sera fait.

MARCIGNY

Problèmes de visibilité des contribuables qui entrent dans le hall d'accueil lorsque l'agent d'accueil est absent. Il faut envisager une solution sonore à l'ouverture de la porte.

La fenêtre qui n'ouvre pas correctement sera réparée.

Le problème des fils traînant par terre a d'ores et déjà été réglé par Alain SENAILLET ;

Des détecteurs de fumée seront installés dans les locaux d'archivage de toutes les trésoreries.

Les postes de St GERMAIN DU BOIS, PIERRE DE BRESSE, PARAY-LE-MONIAL, DIGOIN et CHALON-PERIPHERIE feront l'objet d'une visite des membres du CHSCT en 2017.

8-Les rapports d'évaluation

Afin de s'assurer de la sécurité des agents du département, Alain SENAILLET a estimé utile d'effectuer un exercice d'évacuation partout où les règles de sécurité se bornent à préconiser un simple test des alarmes. Les membres du CHSCT l'ont unanimement remercié pour cette initiative.

9 – Examen des fiches de signalement DDFIP.

Mme SIMON nous rappelle au CHSCT qu'elle adresse un courrier à chaque contribuable qui insulte ou menace les agents de la DDFIP. Elle indique que ces lettres suffisent, dans la plupart des cas, à calmer les usagers.

Mme CHAINTREUIL souligne l'existence de fiches similaires lorsque les agents se sentent menacés par un collègue ou chef de service. Cette fiche est transmise au service RH qui a la responsabilité de mettre des solutions en place.

Ces fiches sont instaurées dans le cadre de la prévention des risques psycho-sociaux.

10 Formations santé et sécurité au travail :

- La formation secourisme est reconduite.
- La formation conduite automobile est renouvelée (à l'exception de la formation éco-conduite qui n'a pas rencontré son public).
- La formation risques psycho-sociaux est reconduite (elle se déroule à LYON)
- Tous les agents de service ayant suivi le stage déménagement, celui-ci n'est pas renouvelé.
- La formation relative à la gestion des situations difficiles est à valoriser.

11 – Les dossiers immobiliers

M. HENNEQUIN nous informe que l'archivage ne devant plus être externalisé, les archives de GIVRY seront transférées sur le site de CHALON. Des solutions devront être trouvées rapidement pour les autres sites d'archivage externalisés.

Transfert de la mission foncière à CHALON

Sujets divers :

Le médecin ne veut plus assurer les visites médicales sur le site de CHAROLLES qui n'est pas doté d'une salle adaptée. Malgré les propositions faites par la DDFIP et les contre-propositions faites par les OS pour mettre à disposition des locaux, le médecin ne souhaite plus se déplacer à CHAROLLES ; Cela implique donc que tous les agents passant des visites médicales devront se déplacer ou n'iront pas. Cette dernière hypothèse n'est ni souhaitée ni souhaitable par les différents acteurs du CHSCT.

Le problème du parking de MONTCEAU : Comme suite à l'annonce dans le JSL des travaux du parking et de la fermeture temporaire d celui-ci, MME SIMON a adressé un courrier à la mairie pour avoir des précisions, sans réponse à ce jour.

LE CREUSOT : l'espace de dialogue : les entretiens ont eu lieu. Les rapports des auditeurs sont en cours de rédaction. Ils seront présentés aux participants avant validation. Puis transmis à la DDFIP qui étudiera les solutions à mettre en œuvre.
Nous suivons toujours ce dossier de près.

Vos représentants SOLIDAIRES AUX FINANCES 71 :

Charlotte VITU	SIP-SIE LE CREUSOT	03 85 77 40 33
Fabrice GAUTIER	DDFIP MACON (Lamartine)	03 85 39 65 68
Christian LOUIS	SIE Mâcon	03 85 22 54 11
Christian PRIET	PCE Macon	03 85 22 53 40